

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28
PROCURATIONS : 9		

Séance du 24 MAI 2023

Date de la convocation
17 mai 2023

Date d'affichage
17 mai 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
et le VINGT QUATRE MAI

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - Mme LOUPIAS, Adjoints,
M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - Mme MACIPÉ - Mme BOUNIN - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : M. ROUSSELLE - M. MONPEYSSEN - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - M. VAN ZELE

Excusée : Mme AUDIBERT

Secrétaire de séance : Mme LAURENT

2023 - 05 - 52

AFFAIRES FINANCIERES

Autorisation d'affouage

RAPPORTEUR : M. Roger VIARSAC

La Mairie de NYONS étant saisie d'une demande d'affouage sur le Domaine de la Forêt Communale, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE celle-ci au profit de :

- Monsieur Dario D'AMATO, pour 6 stères au prix de 10 € TTC le stère.

L'agent de l'ONF, après avoir pris connaissance de la délibération, procédera à la désignation des parcelles concernées par cette coupe de bois, quartier des Essailons ou de Garde Grosse.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS

Pierre Combès

